

# Info seniors

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **36 (2006)**

Heft 4

PDF erstellt am: **09.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## INFO SENIORS

# A l'écoute des victimes d'abus ou de négligences

«Mes enfants me volent, personne ne s'en rend compte!»

Adèle H., Morges

Selon diverses études réalisées dans les pays occidentaux, 5% à 20% des personnes âgées sont victimes de maltraitance. L'Association Alter Ego offre une permanence télépho-

nique afin d'écouter et de conseiller les personnes âgées qui subissent des abus ou des négligences, ainsi que leurs proches qui sont confrontés à ces situations difficiles.

Il est à relever que près de 60% des abus contre les aînés sont d'ordre financier ou matériel: vols, détournements de fonds, procurations frauduleuses, achat ou vente forcés, refus de remboursement d'un em-

prunt, appropriation de biens (bijoux, meubles, fortune, maison) avant le décès, etc. Maltraiter, c'est aussi empêcher quelqu'un d'avoir une vie sociale, lui interdire des relations affectives, limiter ses contacts avec des membres de sa famille, refuser des soins requis ou contraindre à des actes non désirés.

Que faire? Pour les victimes d'abus ou de négligences, il est

essentiel de rompre le silence et d'exprimer le caractère inacceptable de ce qu'elles vivent. Des moyens pour remédier aux problèmes, ou tout au moins pour en soulager les effets pénibles, peuvent être élaborés de façon personnalisée.

En appelant la permanence téléphonique d'Alter Ego, le grand public trouve écoute, orientation et information dans l'anonymat et la plus stricte confidentialité.

## MALTRAITANCE

### Quelques exemples cités par Alter Ego

- Pendant une hospitalisation, une personne de 85 ans est victime de retraits d'argent sur son compte bancaire, effectués par son fils chroniquement endetté. A son retour à la maison, elle n'a plus d'argent pour se nourrir.
- Un monsieur a besoin d'une canne pour marcher. Il est harcelé en permanence par sa femme: elle le frappe, le pince, l'insulte pour qu'il avance plus vite.
- Un charmant vendeur propose à une dame une cure à

base d'algues lyophilisées pour plus de 2000 francs, lui promettant de la guérir de tous ses maux. Elle se sent coupable vis-à-vis de ses enfants d'avoir été trompée et n'ose pas en parler avec eux.

- Une dame empêche sa mère de parler à ses autres enfants au téléphone et déchire leur courrier, prétendant que ce sont des lettres de menace.

- Une dame de 92 ans coupe les ponts avec ses neveux et nièces en raison d'un conflit lié à un héritage. Une famille

voisine la prend en charge. Suite à cela, elle établit son testament en faveur de cette famille amie. Les neveux et nièces menacent de la placer et entreprennent des démarches à cet effet.

- Un homme, malade, menace verbalement sa femme. Il la rend responsable de ses maux. Il la punit en lui imposant de faire des courses avec un minimum d'argent. Il ne veut pas qu'elle reçoive des téléphones ni des visites de sa famille.

» Permanence téléphonique d'Alter Ego: 0848 00 13 13 (appel au tarif d'une communication locale), le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

## INFO SENIORS

0848 813 813

du lundi au vendredi  
Vaud: de 8 h 15 à 12 h  
et de 14 h à 17 h

Genève: de 8 h 30 à 12 h

Fribourg, Jura, Neuchâtel,  
Valais, voir adresses page 33

Egalement *Généralisations*  
Rue des Fontenailles 16  
1007 Lausanne

**SANTÉ RELAX plus**

021. 711 07 77

Dés SFr. 1'450.- (net)

-20 à - 35% Modèles pour personne de petite taille !

14 MODELES DE FAUTEUILS EN PROMOTION AU MOIS D'AVRIL ! Profitez !

Fauteuil de massage KEYTON, relaxation, aide au lever MAMIRELAX